



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE DALHUNDEN

67770

Tél. 03 88 86 97 18 - Fax 03 88 86 06 24
Email : contact@dalhunden.fr

Réunion du Conseil Municipal du 03 mai 2024 Sous la Présidence de M. Michel DEGOURSY, Maire. Date de la convocation : 29 avril 2024

Présents : *Didier VOELCKEL, Lorette PIHEN, Olivier SIX, Etienne ACKER, Sylvie GLAVASEVIC, Claudine GODCHAUX, Kévin SCHUTZ, Jean-Michel STRAUB, Guylène TIMMEL, Stéphanie WOLFF.*

Absents : *avec excuse : Esther BUSSON (pouvoir à Didier VOELCKEL)
Éric MERKEL (pouvoir à Guylène TIMMEL)
Marie-Paule MOCKERS (pouvoir à Stéphanie WOLFF)
Isabelle WAGNER (pouvoir à Lorette PIHEN)*

sans excuse : Néant

Présence de M. Emmanuel ROUX, Responsable du SGC de HAGUENAU

2024-05-48 – Désignation du secrétaire de séance

VU l'article 2541-6 du code général des collectivités territoriales,
Le Conseil Municipal,

DÉSIGNE Mme. Sylvie GLAVASEVIC comme secrétaire de séance.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2024-05-49 Adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril 2024

Le Conseil Municipal,

ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 avril 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2024-05-50 Chasse : attribution du lot de chasse pour la période 2024-2033

La Maire rappelle au Conseil Municipal la situation de la chasse :

- Par délibération du 27 mars 2024, le bail de chasse a été résilié à l'association Nature et Passion en raison d'irrégularités.
- Par délibération du 27 mars 2024, le Conseil Municipal a décidé de consulter par appel d'offres pour la nouvelle procédure de location, en gardant le périmètre, les caractéristiques et les conditions particulières selon la délibération du 13 octobre 2023, pour un prix plancher de 13 500 €/an.
- Date d'envoi de l'appel d'offres le 3 avril 2024 et parution le 7 avril 2024 dans les DNA.

La 4C s'est réunie ce même jour, le 3 mai 2024 – 19h, pour examiner les dossiers d'appels d'offres.

Un dossier de candidature a été déposé en mairie dans le délai imparti.

Après examen, les membres de la 4C valident la conformité du dossier déposé par M. Christian LESSER, domicilié au 34B route de Strasbourg – 67470 SELTZ.

L'offre déposée par M. LESSER est au prix de 13 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- l'attribution du lot de chasse de la Commune de Dalhunden pour la période 2024/2033 à M. Christian LESSER, domicilié au 34B route de Strasbourg – 67470 SELTZ pour un loyer annuel de 13 500 €.
- souhaite que la caution d'un montant de 1.5 du montant de la location annuelle soit présentée dans les délais réglementaires,
- habilite le Maire à signer tous documents y afférents au nom de la Commune.

Le Maire,



Michel DEGOURSY

Le secrétaire de séance,

Sylvie GLAVASEVIC